



Ville de  
Nègrepelisse

**UN/UNE DIRECTEUR/DIRECTRICE  
DE LA CUISINE, CENTRE D'ART ET DE DESIGN  
À NÈGREPELISSE**

La cuisine est un centre d'art et de design initié et porté par la commune de Nègrepelisse depuis 2004, au sein d'un territoire rural (le Tarn-et-Garonne).

Lieu de production, de diffusion, d'échanges et d'expérimentation, il s'attache à encourager une création artistique en relation avec le contexte territorial et appliquée à l'alimentation.

À ce titre, il reçoit le soutien du ministère de la Culture et de la Communication, de la région Occitanie et du Département de Tarn-et-Garonne. Structure de référence dans le champ des arts visuels, elle a vocation à mettre en œuvre le Décret du 28 mars 2017 relatif aux labels et au conventionnement dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques et à s'inscrire ainsi dans les réseaux des arts plastiques.

La cuisine, équipement géré en régie directe communale, dispose d'un budget annuel identifié 286 000€, d'un personnel permanent équivalent à 4 ETP, de locaux adaptés, conçus par le cabinet d'architectes RCR, au sein du château de Nègrepelisse (classé MH), d'une surface totale de 2000 m<sup>2</sup>, comprenant :

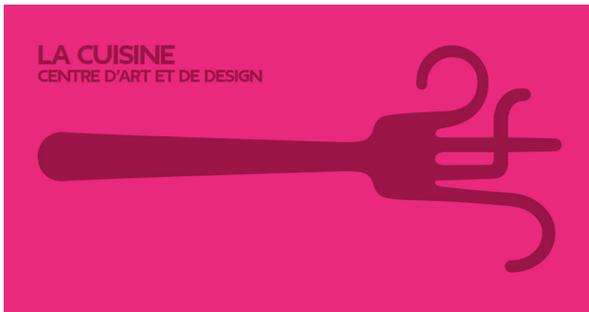
- Une cour de 953 m<sup>2</sup>
- Une cuisine expérimentale accueillant jusqu'à 8 participants, 93,99 m<sup>2</sup>
- Une salle d'exposition, 162,15m<sup>2</sup>
- Un auditorium de 68 places, 85,36 m<sup>2</sup>
- La tour des livres / centre de documentation 12 places, 38,67 m<sup>2</sup>
- Une salle d'atelier pédagogique, 84,71 m<sup>2</sup>
- Un donjon, salle d'atelier d'artistes et de designer, 46,71 m<sup>2</sup>
- Des bureaux non disponibles à la réservation.

**LA CUISINE DÉVELOPPE SES ACTIVITÉS AUTOUR DES MISSIONS SUIVANTES :**

Soutenir la création et la diffusion, en particulier au travers de la production ou de l'organisation d'expositions temporaires d'œuvres d'artistes contemporains, lié à l'alimentation, au design et à la création contextualisée.

Conduire des actions de sensibilisation des publics sous formes diverses

Mettre en place des actions territoriales en partenariat avec des acteurs associatifs, culturels, localement, en région et au niveau national et international.



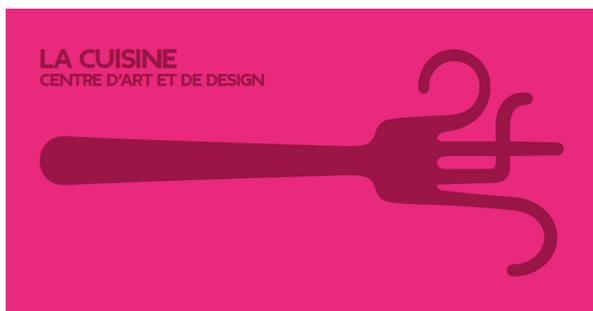
Ville de  
Nègrepelisse

### MISSIONS DU DIRECTEUR/TRICE

- Il/Elle sera placé(e) sous l'autorité directe du Maire et de la Directrice Générale des Services.
- Il/elle conçoit, met en œuvre et évalue le projet artistique et culturel, à forte dimension territoriale et alimentaire
- Il/elle développe une politique de sensibilisation à la création envers tous les publics.
- Il/elle aura à rédiger le dossier de labellisation « Centre d'art contemporain d'intérêt national » et le mettre en œuvre.
- Il/elle poursuit la programmation et la mise en œuvre du Festival d'architecture « Les Pierres Sauvages » dans le cadre des journées nationales d'architecture.
- Il/elle assure la responsabilité de la gestion administrative et financière du centre et notamment l'élaboration et l'exécution du budget en lien avec le pôle finance de la mairie, l'encadrement du personnel, le suivi des projets et de leur concrétisation toujours en lien avec les services municipaux concernés, sous couvert de la Directrice Générale des Services de la Mairie,
- Il/elle assure le bon fonctionnement et l'entretien du château (ménage, menus travaux...) en lien avec les services municipaux compétents
- Il/elle assure le suivi et le développement des partenariats publics et privés, investit tous les moyens nécessaires à développer ou diversifier des ressources propres qui participent à l'équilibre budgétaire de la structure.

### PROFIL RECHERCHÉ

- Très bonnes connaissances dans le domaine de l'art, du design et sur les thèmes qui fondent le projet
- Qualités rédactionnelles/relationnelles, aptitudes à rendre compte et au travail en équipe.
- Compétences confirmées dans la gestion d'un établissement culturel.
- Qualités managériales et aisance relationnelle
- Connaissance des réseaux culturels et artistiques, régionaux et nationaux.
- Formation supérieure ou équivalente
- Autonomie, esprit de rigueur, disponibilité et discrétion.
- Réactivité, esprit d'initiative et capacité d'initiative
- Permis B



Ville de  
Nègrepelisse

### CONTRAINTES DU POSTE

- Nombreux déplacements.
- Permanence certains week-end, soirée et jours fériés pour l'accueil du public et des évènements.

---

Rémunération statutaire + régime indemnitaire.

Poste de catégorie A /Attaché de Conservation du Patrimoine

Temps complet

Contrat à Durée Déterminée de 1 an renouvelable

Poste à pourvoir au 1er septembre 2019

---

Merci d'adresser une lettre de motivation + CV au plus tard le 26 avril 2019

À : Monsieur le Maire – Mairie de Nègrepelisse

Par courrier : 5, place de l'Hôtel de Ville /BP 60051 82800 NEGREPELISSE

Par mail : [s.durban@ville-negrepelisse.fr](mailto:s.durban@ville-negrepelisse.fr)

Renseignements : 05 63 64 22 66

---

### PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Le recrutement se déroulera en deux temps :

- Une présélection des candidatures individuelles sera effectuée sur la base du parcours et de la motivation de chacun(e).
- Les candidat(e)s présélectionné(e)s seront ensuite invité(e)s à rédiger leur avant-projet artistique et culturel, sur la base d'un cahier des charges qui leur sera fourni et qu'ils viendront présenter devant le jury de sélection des candidatures.

Résultat de la présélection : semaine 18 (du 29 avril au 3 mai 2019).

Audition des candidat(e)s : semaine 23 (du 3 au 7 juin 2019).